

L'allocation adulte handicapé revalorisée à "au moins 900 euros dès 2018"

Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, a indiqué ce mardi sur RMC que l'AAH devrait atteindre "au moins 900 euros" dans un calendrier à préciser.

Le Premier ministre Édouard Philippe avait annoncé la couleur le 3 septembre, lors de l'émission Questions politique de Franceinfo / LeMonde / France Inter: "Nous allons revaloriser l'allocation adulte handicapé (AAH) dans des proportions jamais vues [...] ce sera annoncé dans la semaine du 15 septembre".

Sans donner un chiffre définitivement arrêté, Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, en a dit un petit peu plus à ce propos. Interrogée sur cette revalorisation, elle a indiqué que celle-ci devrait être d'"au moins 900 euros".

"Sortir de la pauvreté plus d'un million de personnes"

"Dès 2018, les annonces seront effectives. Nous atteindrons les 900 euros. Le président de la République s'est engagé à faire sortir de la pauvreté plus d'un million de personnes qui touchent l'allocation adulte handicapé", a-t-elle assuré.

L'ensemble des détails concernant cette revalorisation seront donnés lors d'un comité interministériel du handicap, organisé le 20 septembre. L'AAH est actuellement de 810,89 euros. Alors qu'il était candidat à la présidentielle, Emmanuel Macron avait promis une réévaluation de 100 euros pour l'allocation à taux plein.

L'Association des paralysés de France attend de voir

Cette annonce est en tout cas attendue de pied ferme par l'Association des paralysés de France (APF), qui suit ce dossier depuis de nombreuses années et redoute, en parallèle, la perte d'autres prestations. Interrogée à ce sujet en août dernier par le site *Handicap.fr*, Véronique Bustreel, conseillère Ressources APF ne cachait pas certaines craintes à ce sujet.

"L'augmentation massive de l'AAH pourrait écraser d'autres droits, par exemple l'Aide à la complémentaire santé qu'on ne touche qu'en-deçà d'un certain plafond de revenus ou l'aide alimentaire. En d'autres termes, les bénéficiaires d'une AAH à 900 euros pourraient perdre le bénéfice de certaines prestations si les plafonds ne sont pas réévalués", a-t-elle déclaré.

L'association et Véronique Bustreel rappellent au passage que "la situation de pauvreté des personnes handicapées reste inacceptable". "Nous visons, au minimum, la sortie du seuil de pauvreté qui, en France, est à 1 008 euros", précise la même source dans cet entretien.

L'Express